

ANNONCES LEGALES
AVIS AU PUBLIC

Communauté de communes Essor du Rhin

Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Fessenheim

Le public est informé que, par délibération du conseil communautaire du 4 juillet 2016, la communauté de communes Essor du Rhin, compétente en matière d'urbanisme réglementaire, a prescrit une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Fessenheim. Elle porte sur :

- La suppression d'emplacements réservés 7, 8 et 9 de la zone UB (permettant l'accès à la zone AUa) au nord du bourg;
- La suppression de l'emplacement réservé 10 de la zone UX (permettant la desserte de la zone AUax à l'ouest du bourg);
- La possibilité de réaliser des aires de stationnement en zone Ab à l'est du Muhlbach.

Pendant un mois du 16 août au 16 septembre 2016, le public pourra consigner ses observations sur le registre accompagnant l'ensemble des éléments du projet de modification simplifiée en mairie de Fessenheim (35, rue de la Libération 68740 Fessenheim) et au siège de la communauté de communes Essor du Rhin (2, rue du Rhin 68740 Fessenheim), aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie et du siège de la communauté de communes.

Le public pourra également consigner ses observations par écrit au siège de la communauté de communes Essor du Rhin à l'attention de Monsieur le Président.

Le Président de la communauté de communes Essor du Rhin, François BERINGER.